PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

Chaire
DROIT / SANTÉ / ENVIRONNEMENT
OSE AJIR

CONFÉRENCE

LE CONTENTIEUX DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, UN CONTENTIEUX ENVIRONNEMENTAL SPÉCIAL ?

27 mai 2025
Centre Panthéon - Salle des Conseils (Aile Soufflot, Esc. M)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR LES PARTICIPANTS EXTÉRIEURS - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

La Chaire Observatoire Santé et Environnement – Analyse Juridique et InterdisciplinaiRe (OSE-AJIR) a le plaisir de vous convier à une conférence sur le thème :

Le contentieux des énergies renouvelables, un contentieux environnemental spécial ?

Programme

- Propos introductif
Sara BRIMO, Professeur junior, titulaire de la Chaire OSE AJIR à l'Université Paris-Panthéon-Assas

- Le contentieux des trajectoires énergétiques.
Ackiel BOUDINAR-ZABALETA, docteur en droit public de l'Université Paris-Panthéon-Assas, assistant de recherche auprès de la Chaire OSE AJIR

- Le contentieux des installations de production énergétique.
Tristan BERTHOUMIEUX, doctorant en droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas

- Le contentieux des flux énergétiques
William GREMAUD, Maître de conférences à l'Université Paris-Panthéon-Assas

- Conclusion générale
Sébastien HOURSON, Professeur de droit public à l'Université Paris Nanterre

Inscription obligatoire pour les participants extérieurs avant le 23 mai 2025 : cpjoseajir@u-paris2.fr